

Mieux accompagner les administrés dans les actions solidaires et sociales

La ville d'Audenge et son CCAS ont signé, vendredi, une Convention Territoriale d'Exercice Concerté des compétences avec le Département de la Gironde en Présence de son Président, Jean Luc Gleyze.

Première commune du Bassin à formaliser ce partenariat avec le Département. La Ville d'Audenge et son Centre Communal d'Action Sociale ont la volonté de mener une action commune et concertée avec le Département de la Gironde dans le domaine des « solidarités humaines ».

Cette convention formalise donc les engagements et les compétences parfois partagées entre le CCAS et le département dans le domaine du social et en particulier sur les thématiques suivantes:

- Précarité
- développement social
- insertion
- prévention des expulsions
- prévention de l'endettement
- protection de l'enfance
- signalement des adultes vulnérables
- accès au logement
- action en faveur des personnes à mobilité réduite

Il s'agit de faciliter l'accès au droit des administrés en clarifiant la répartition des compétences. Un enjeu d'importance alors que la crise sanitaire se meut en crise économique et sociale.

[titre]Quelques chiffres

La France dénombre 1 millions de personnes en situation de pauvreté en plus en 2020.

C'est 3000 bénéficiaires du RSA en plus sur le département fin 2020. Les catégories de population les plus touchées sont les jeunes (18-25 ans), les femmes isolées, les retraités. Une nouvelle catégorie de population est également impactée par la précarité: les travailleurs indépendants. [/titre]

